

Compte-rendu

Conseil d'établissement du jeudi 7 novembre 2019 à 16h15

Représentant de l'administration et président de séance : M Vincent Plu, Chef d'établissement, par délégation du directeur général de l'OSUI

Représentantes élues des personnels enseignants : Mmes Adeline Garisson et Sonia Bonneaud, professeurs des écoles, Mme Alice Guibert-Joundi, assistante pédagogique CNED

Représentant des personnels de service: M Houssine Khribech

Représentantes élues des parents : Mmes Imane Niama, Nora Ajagjal et Marie Deflandre

Représentante des élèves : Siloé Chevilly, élève de 3^{ème}

Secrétariat : tenu par Adeline Garisson

Ordre du jour

1. Présentation des membres du nouveau conseil ainsi que des règles de fonctionnement.
2. Adoption du compte-rendu du Conseil d'établissement du 26 juin 2019.
3. Adoption de l'ordre du jour du présent conseil
4. Modifications, adoption et vote du Règlement Intérieur 2019-2020
5. Rentrée 2019 et situation actuelle : structure et effectifs, horaires, organisation des cours à l'Institut
6. Le calendrier 2019-2020 (version modifiée)
7. 1^{ère} présentation du nouveau projet d'établissement (en cours d'élaboration)
8. Gestion de la scolarité par le CNED
9. Evaluation et suivi des élèves
10. Projet d'activités périscolaires
11. Actions pédagogiques, sorties scolaires et événements du 1^{er} trimestre, voyages scolaires du secondaire
12. Hygiène et discipline
13. La communication au sein de la communauté éducative ; retour sur la charte : respect, coopération, confiance.
14. Questions diverses présentées par les parents en amont de la réunion préparatoire du 18 octobre 2019, et questions des élèves.

1. Présentation des membres du nouveau conseil ainsi que des règles de fonctionnement.

➤ Format du Conseil d'Établissement de notre groupe scolaire

- 4 membres de l'administration
- 3 représentants élus du corps enseignant
- 1 représentant élu du personnel de service
- 3 représentants des parents d'élève élus
- 1 représentant des élèves (3^{ème} ou 4^{ème}) élu

➤ Prérogatives

Adopte :

- ✓ le règlement intérieur
- ✓ le projet d'établissement
- ✓ Les horaires et le calendrier scolaires
- ✓ Les programmes d'actions annuelles : formation, campagnes de sensibilisation, liaisons école-collège...

Emet un avis :

- ✓ Sur toutes les questions d'ordre pédagogique et administratif : activités, questions d'hygiène et sécurité, voyages scolaires et financement, structure pédagogique, organisation de la vie éducative.

2. Adoption du compte-rendu du Conseil d'établissement du 26 juin 2019.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour du présent conseil

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Modifications, adoption et vote du Règlement Intérieur 2019-2020

Les absences devront être notifiées auprès de la direction qui gère la vie scolaire (CPE).
Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

5. Rentrée 2019 et situation actuelle : structure et effectifs, horaires, organisation des cours à l'Institut

- Effectif actuel : 96 élèves
- Structure pédagogique : pôle maternelle (22), cp-ce1(19)/ce2-cm1-cm2(26)/6^e-5^e (15)/4^e-3^e(14)
- Horaires : principe du 3 + 3 (1h30 le midi)

Ecole (y compris pour le secondaire le lundi) :

- 9h00-12h00 13h30-16h30 lundi, mardi, jeudi
- 9h00- 13h00 mercredi et vendredi

Institut :

- 8h50-11h45 13h20-16h15 mardi et jeudi
- 8h50 -12h40 mercredi et vendredi

- Réaménagements internes :

Classe de CP-CE1 au 1^{er} étage – classe de CE2-CM1-CM2 dans le chalet

Lundi, pas d'IFE : tous les élèves à la villa

Enseignement supplémentaire de l'arabe pour les arabophones (à partir du CE1)

Primaire : heures d'arabe pour les arabophones ajoutées vendredi de 14h30 à 16h30

Secondaire :

Heures d'arabe pour les arabophones ajoutées pour les arabophones de 14h15 à 16h15 le mercredi

Heures d'histoire le lundi 16h30-17h25 et mercredi 16h15-17h10 (Villa)

6. Le calendrier 2019-2020 (version modifiée)

Le 18 novembre sera férié (fête de l'Indépendance).

Notre école fait partie d'un réseau. Le calendrier est unique et validé par une commission paritaire et l'AEFE, puis promulgué par l'Inspecteur d'Académie, COCAC à Rabat.7

Ce calendrier doit être respecté (Voir RI)

7. 1^{ère} présentation du nouveau projet d'établissement (en cours d'élaboration)

Le projet d'établissement dure trois ans. A partir d'un état des lieux et d'indicateurs propres à l'établissement, il dresse des perspectives en déclinant des objectifs et des actions fédérées autour d'axes forts.

Notre projet 2019-2022 compte 3 axes :

1/ Viser la réussite scolaire de tous

- Faire accéder tous les élèves à la réussite scolaire en aménageant des parcours personnalisés des apprentissages
- Varier les approches des AES

- Accompagner les familles
- Harmoniser les pratiques dans les trois langues (mutualisation)
- Développer les liaisons inter-cycles et inter degrés
- Améliorer les pratiques d'évaluation
- Favoriser la pédagogie de projet
- Susciter le goût de l'effort
- Développer la formation des personnels
- Développer l'autonomie

2/Favoriser les conditions du trilinguisme

- Développer notre politique d'apprentissage des langues et viser les certifications
- Mener des projets plurilingues et développer des approches convergentes
- Renforcer la maîtrise du français pour certains de nos élèves
- Adapter les parcours linguistiques
- Prendre en compte les élèves non francophones, scolarisés tardivement dans notre système

3/ S'enrichir d'une identité partagée

- Valoriser la diversité culturelle des élèves
- Eduquer à la citoyenneté et au respect de tous
- Rendre l'établissement plus visible sur le territoire en soignant son image et sa communication
- Ancrer l'école dans la vie locale

Certains intitulés seront peut être modifiés. Les axes, déclinés en objectifs, seront complétés par les actions mises en place dans les classes.

Le projet finalisé sera présenté au prochain conseil d'établissement.

Les parents d'élèves soulignent le fait que le nombre restreint d'élèves en classe participe largement à l'accompagnement pédagogique de tous. De plus, chaque enseignant a une vision d'ensemble sur nos élèves (le connaît avant, le suit après...)

Pour le développement des locaux, les parents expriment le souhait que l'OSUI et les autorités locales travaillent autour d'un projet plus ambitieux, pour l'avenir.

Il est à noter que la proportion d'élèves marocains grandissant, cela participera à notre visibilité et affirmera notre crédibilité.

8. Gestion de la scolarité par le CNED

Retour au format papier pour les 6e/5e.

Les livrets et corrigés sont conservés sur place.

Gestion des pistes son : le responsable de la maintenance informatique est en recherche d'une solution (lecteurs mp3) pour que les élèves puissent écouter de manière individuelle.

9. Evaluation et suivi des élèves

Livreval est un nouvel outil de programmation des compétences et un livret scolaire de la maternelle à la 6^{ème} (incluse)

Livreval prend en compte les profils linguistiques :

Langue 1 : anglais

Langue 2 : arabe pour non-arabophones

Langue locale : arabe pour arabophones relevant du programme local (Maroc : CEA)

Livreval génère un carnet de progression à la maternelle et le Livret Scolaire Unique (LSU) aux cycles 2 et 3.

Dématérialisation des livrets : accès sur espace parent avec MDP. Consultation et signature en ligne.

Les élèves de 6e (faisant partie du cycle3) seront donc évalués via le CNED et via le nouvel outil Livreval qui a l'avantage d'intégrer l'enseignement de l'arabe dans les évaluations.

Les devoirs CNED aménagés seront proposés dans le cadre d'un PAP (trouble des apprentissages avéré nécessitant un aménagement particulier) Le CNED prend maintenant en compte ces troubles en aménageant les intitulés de devoirs et/ou en les orientant sur des correcteurs spécialisés.

Un bulletin de suivi sera mis en place en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} et des conseils de classe seront programmés avec une périodicité semestrielle, au collège.

10. Projet d'activités périscolaires

Ce projet d'activités avait été déjà présenté au précédent conseil en juin 2019. Blandine Gabaut sera la coordinatrice du projet.

Plusieurs ateliers seront proposés cette année dans le cadre des AES :

- Pratique instrumentale (guitare, éveil musical)
- Théâtre
- Audiovisuel (photos, courts métrage)
- Chorale
- Patrimoine (balade, cours de cuisine)
- Arts plastiques (peinture, sculpture)

Chaque séance durera 1h. Nous proposerons au départ un atelier par semaine pour chaque activité qui pourra être dédoublé si le nombre d'inscrits le nécessite. Il y aura deux cycles d'activité cette année (janvier > avril ; avril > juin). Des ateliers pourront s'adresser spécifiquement à certains publics (maternelle, élémentaire, secondaire).

Tarifs :

- Il y aura un tarif unique pour les ateliers quelque soit l'activité choisie : le forfait serait de 350dh par trimestre pour 9 ou 10 ateliers.
 - Les intervenants sont payés sur la base d'un forfait de 1200 dh par trimestre, soit 120dh par atelier.
- En termes de budget, l'objectif pour l'école est de ne pas être déficitaire.

Un parent propose que des ateliers soient menés en anglais (théâtre, balade...).

11. Actions pédagogiques, sorties scolaires et événements du 1^{er} trimestre, voyages scolaires du secondaire

Maternelle : pédagogie de projet avec approches thématiques et transversales. Grand projet cirque en cours, participation à la manifestation artistique La Grande Lessive autour des questions environnementales.

Secondaire : collecte d'ouvrages pour la BCD, ateliers scientifiques

CP/CE1 : correspondance scolaire avec une école de Paris, co-enseignement en EMC.

CE2/CM1/CM2 : Raid Aéropostale, projet rencontres OSUI sur les Droits de l'Enfant avec un déplacement sur Rabat.

Séjour CP/CE1 Terres d'Amanar du 19 au 22 novembre. La direction remercie M Bimadarne qui a mis à disposition pour le séjour une ambulance et un infirmier, à des conditions préférentielles.

Séjour CM2 à Rabat du 25 au 28 novembre : projet rencontres OSUI – (CIDE)

Projet de voyage en Angleterre pour 6^{ème} 5^{ème}

Projet de voyage en Espagne pour les 4^{ème} 3^{ème} Avril-mai

Le Conseil d'établissement en adopte le principe.

A noter que les séjours à l'étranger sont soumis à des agences de voyages qui pourront éditer des factures pour, a minima, les transports (aériens, routiers ou ferroviaire) et l'hébergement.

12. Hygiène et discipline

Présence récurrente de poux.

Un parent signale que la cour des cycles 2 et 3 est très poussiéreuse. Mr Plu propose de faire faire un devis pour qu'un tissage ou un grillage plastique soit tendu sous les graviers pour éviter que la poussière ne remonte. Toutefois cet espace qui constitue une servitude de passage avec le voisinage n'est pas privé. A voir aussi avec l'APE.

Le retour au format papier pour les 6^{ème}/5^{ème}, la désolidarisation des temps de récréations (par cycles), la mise en place du nouveau rythme hebdomadaire (horaires), la référence plus étroite au règlement intérieur sont autant de mesures qui ont participé à améliorer la qualité de la discipline dans l'établissement.

Il n'en demeure pas moins que le problème des deux salles distinctes (6ème et 5ème) pour une supervision commune reste d'actualité. Des aménagements sont à l'étude à moyen et plus long termes.

13. La communication au sein de la communauté éducative ; retour sur la charte : respect, coopération, confiance.

Les canaux de communication officiels :

- Un site internet officiel : <http://site.mlfmonde.org/essaouira-tabarly/>
- L'adresse courriel institutionnelle : direction.essaouira.tabarly@mlfmonde.org
- Le formulaire en ligne (JotForm)

Les autres réseaux :

- Instagram : la vie de l'école en images
- WhatsApp : prudence sur les groupes

La communication entre les parents et leurs représentants : la liste des contacts des parents ayant autorisé leur diffusion est communiquée aux représentants et à l'APE

L'information à la source : La direction

14. Questions diverses présentées par les parents en amont de la réunion préparatoire du 18 octobre 2019, et questions des élèves.

- *Est-il possible d'avoir un budget récréation cette année ?*

Oui, faire remonter les besoins, chiffrés de préférence.

- *Les CE2, CM1, CM2 souhaiteraient avoir accès à la table de ping-pong.*

Étude de l'achat d'une table de ping-pong pour la cour de devant

- *Est-il possible de créer un coin dans l'école où partager nos lectures, nos passions ?*

Un coin d'affichage (le mur jaune de l'escalier) peut être dédié à vos coups de cœur lecture.

- *Pouvons-nous avoir des informations sur les activités extrascolaires ?*

Oui, cela vient d'être à nouveau présenté. L'information va vous parvenir au fur et à mesure que le projet prendra forme.

- *Pouvons-nous prévoir de réaliser une fresque sur un mur de l'école et que tout le monde y participe ?*

A étudier, dans le cadre d'une AES par exemple, ou autre.

- *Pouvons-nous prévoir d'organiser des activités ou des fêtes avec toute l'école (kermesse, rencontre sportive, etc.)*

A voir avec l'APE

- *Est-il possible d'agrandir l'espace de stockage des vélos ?*

Oui, un rail de rangement pourra être ajouté. Les élèves devront réfléchir à une solution pour le stockage des trottinettes. Mme Niama propose de fixer des crochets.

- *Est-il possible d'avoir plus d'informations sur les voyages scolaires prévus cette année ?*

Oui, cela vient d'être à nouveau présenté. L'information va vous parvenir au fur et à mesure que le projet prendra forme.

- *Pouvons nous avoir des informations sur les lecteurs MP3 ?*

C'est en cours avec toutefois encore des obstacles techniques.

- *Est-il possible d'avoir accès au gymnase ?*

A revoir dans la perspective de la rentrée prochaine.

- *Quand auront lieu les photos de classe ?*

En principe avant Noël

- *Est-il possible de prévoir qu'un psychologue scolaire fasse des interventions à l'école (une fois par trimestre par exemple) ?*

La visite de M Sistac, orthophoniste de renom et fondateur de la plate-forme numérique Dismed est programmée. Cette question sera reprise au prochain conseil.

Secrétaire de séance :
Mme Adeline Garisson

Le Directeur
Vincent PLU